

Au fil des vallons



p. 7

**APPEL À JALONNEURS
FLAMME OLYMPIQUE**

N°61
Janvier &
février 2024

Vallons-de-l'Erdre

REPAS DES AÎNÉS

Les samedis 4, 18 et 26 novembre ont eu lieu les repas des aînés à Saint-Mars-la-Jaille, Bonnœuvre et Saint-Sulpice-des-Landes, offerts par la commune.

Bonnœuvre



Saint-Mars-la-Jaille

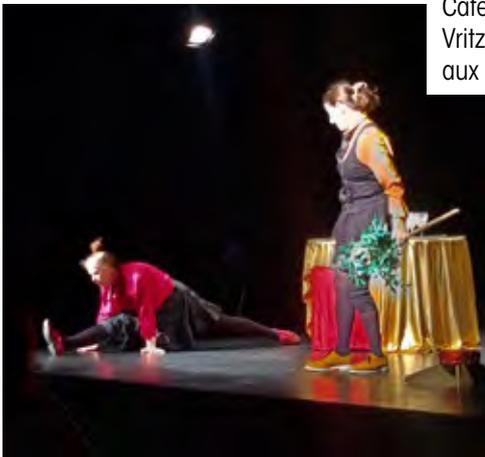


Saint-Sulpice-des-Landes



SPECTACLE ET FEU D'ARTIFICE

Dimanche 10 décembre, le spectacle Red Moon Café s'est déroulé à l'espace des Ardoisières à Vritz. La soirée s'est terminée par une marche aux lampions et un feu d'artifice.





CARS AND COFFEE

Dimanche 5 novembre, environ 70 véhicules étaient rassemblés au plan d'eau de Saint-Mars-la-Jaille.

CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE

Samedi 11 novembre, les cérémonies de commémoration se sont déroulées dans chaque commune déléguée.



Maumusson

TEMPS FESTIF AU PÉRISCOLAIRE

Les enfants des accueils du mercredi se sont retrouvés à Vritz pour assister au spectacle L'Odysée d'Aka par la Compagnie Le rêve de BOUH !. Ils ont partagé de bons moments ponctués de chansons sur le temps du déjeuner avec l'équipe des animateurs. L'après-midi était consacré à différents ateliers de Noël : le parcours du lutin, lecture du conte « la robe de Noël » dans une ambiance cocooning et chaleureuse.



BALLADE AVEC LES SONNEURS

Dimanche 19 novembre, 150 musiciens se sont succédés sur la scène de l'espace Paul GUIMARD pour le concert de Sonerion dans le cadre du festival Celtomania, devant une salle comble.



CONTACT

18 avenue Charles-Henri de Cossé Brissac,
Saint-Mars-la-Jaille, 44540 VALLONS-DE-L'ERDRE
02.85.29.33.00 | contact@vallonsdelerdre.fr
www.vallonsdelerdre.fr



ÉTAT-CIVIL



Bienvenue à...

EVIN Max 13 octobre <i>Bonnœuvre</i>
BARAT Lina 20 octobre <i>Bonnœuvre</i>
LARDEUX Mélio 27 octobre <i>Vritz</i>
PINEAU Kyliann..... 31 octobre <i>Freigné</i>
BESSET Alexandre 6 novembre <i>Bonnœuvre</i>
JULIEN Valentine 6 novembre <i>Maumusson</i>
SIATOTHRO Maylhane 14 novembre <i>Saint-Mars-la-Jaille</i>
REDUREAU Jeanne 19 novembre <i>Freigné</i>
BARTHÉLÉMY Aaron 6 décembre <i>Maumusson</i>



Ils nous ont quittés...

GAUDIN Joseph 5 septembre <i>84 ans Maumusson</i>
SORTAIS Sylvain 18 octobre <i>35 ans Saint-Mars-la-Jaille</i>
MARCHIS veuve CATTIER Huguette 20 octobre <i>92 ans Saint-Mars-la-Jaille</i>
HY veuve LEVOYER Élise 29 octobre <i>93 ans Saint-Mars-la-Jaille</i>
MARTIN épouse CADOT Jacqueline 31 octobre <i>59 ans Saint-Mars-la-Jaille</i>
COURAUD épouse VOISIN Christiane.... 1 novembre <i>87 ans Saint-Mars-la-Jaille</i>
CHAILLOU veuve DUBOIS Eliane 2 novembre <i>93 ans Saint-Mars-la-Jaille</i>
PAILLUSSON veuve GARNIER Marie-Thérèse 4 novembre <i>87 ans Freigné</i>
GUÉRIN veuve BELOEIL Eliane 9 novembre <i>87 ans Maumusson</i>
CERCLÉ veuve CHÉREL Jacqueline..... 19 novembre <i>69 ans Saint-Mars-la-Jaille</i>
TOUCHAUD Marc 30 novembre <i>62 ans Saint-Mars-la-Jaille</i>
BORBEAU veuve RITEAU Odile 11 décembre <i>96 ans Saint-Sulpice-des-Landes</i>
THIÉVIN Joseph 19 décembre <i>97 ans Saint-Mars-la-Jaille</i>

Les naissances, mariages et décès pour lesquels les personnes et familles n'ont pas donné leur accord pour une parution dans la presse n'apparaissent pas dans cette colonne.

LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

1. Création d'une commission communale pour l'accessibilité

Le conseil municipal a décidé de créer une commission communale pour l'accessibilité. Elle aura pour but d'établir un constat de l'état d'accessibilité du territoire et d'engager une réflexion pour améliorer la chaîne de déplacement dans son intégralité. Elle sera composée de 3 élus, 2 représentants des associations de personnes handicapées, 2 représentants des organismes de personnes âgées, 2 représentants des acteurs économiques et 2 usagers habitant la commune.

Si vous souhaitez devenir membre de cette commission, merci de vous faire connaître en envoyant un mail à contact@vallonsdelerdre.fr

2. Projet de transformation de la salle du Lavoir en local commercial

Le local actuellement affecté au commerce « Au coin de l'épicerie » est vétuste et contraint en matière d'espace. Il est donc prévu de déplacer ce commerce à la place de la salle du Lavoir. Le conseil municipal a décidé de lancer une consultation d'entreprises pour le marché public relatif à la maîtrise d'œuvre de ce projet.

3. Projet de rénovation de la salle Saint Joseph

En raison du projet de transformation de la salle du Lavoir en local commercial, il y a lieu de prévoir la rénovation de la salle Saint Joseph. Les travaux consisteraient à rendre cette salle accessible aux personnes à mobilité réduite, y compris les sanitaires et à l'équiper d'une cuisine. Dans ce projet, il est également prévu de réaliser une rénovation sommaire de la partie salle. Pour cela, le conseil municipal a décidé de lancer une consultation d'entreprises pour le marché public relatif à la mission d'assistance à maîtrise d'œuvre.

4. Création d'un plateau multisports à Bonnœuvre

Le conseil municipal a décidé de lancer une consultation d'entreprises pour le marché public relatif à la construction d'un plateau multisports qui sera implanté à Bonnœuvre.

5. Dénomination des salles

Suite aux diverses propositions reçues des administrés, le conseil municipal a décidé de dénommer les salles comme suit :

- salle polyvalente de Bonnœuvre : salle de la Forêt ;
- salle des fêtes de Saint-Sulpice-des-Landes : salle des Landes ;
- salle omnisports de Saint-Mars-la-Jaille : gymnase Sporti'Vallons.



Retrouvez l'ensemble des délibérations prises par le conseil municipal sur www.vallonsdelerdre.fr

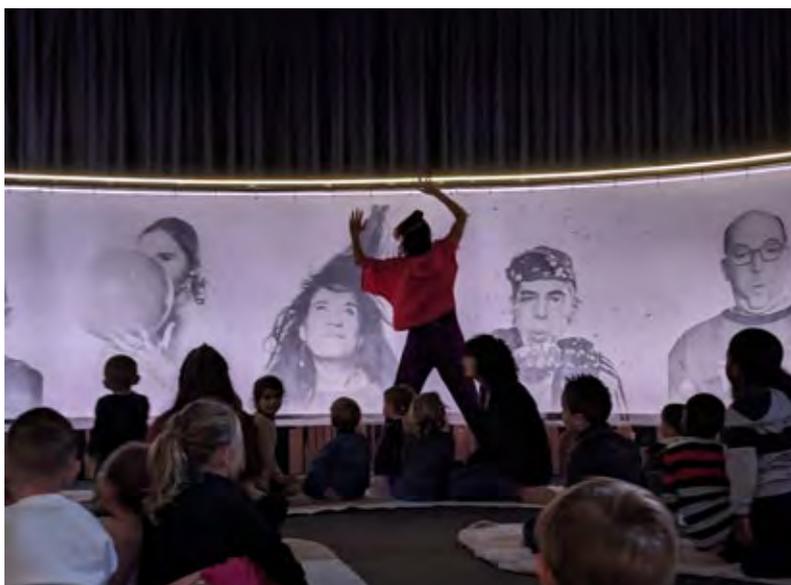
Prochaines réunions de conseil municipal :

- mardi 9 janvier - 19h
- mardi 23 janvier - 19h
- mardi 13 février - 19h

ÉCOLE JULES FERRY

Souffle

Vendredi 20 octobre, dans le cadre du festival Ce soir, je sors mes parents, les élèves de TPS-PS et MS-GS de l'école maternelle Jules FERRY de Saint-Mars-la-Jaille sont allés voir le spectacle Souffle à Freigné. Mathilde LECHAT était déjà venue à l'école pour une séance de sensibilisation avec les deux classes en amont du spectacle. Du souffle, du corps, de la voix, de la musique, de l'image... Les enfants ont pu découvrir dans un espace circulaire, avec sons et lumières, installés sur des tapis douillets, la richesse du souffle grâce à l'artiste Mathilde LECHAT, tout à la fois espiègle, sauvage, intime, qui circulait près des spectateurs. Les enfants ont beaucoup apprécié. Mathilde LECHAT reviendra travailler avec les élèves de la classe MS-GS sur le lien entre la voix et le souffle durant plusieurs séances à l'école.



ÉCOLE JULES FERRY

Les effets spéciaux au cinéma

Les CM1 et CM2 de l'école Jules FERRY sont partis à la découverte des effets spéciaux, de leur histoire et de ses évolutions à travers le temps. Ils ont exploré tous les types d'effets spéciaux : sur le tournage, en studio, les bruitages, les cascades, etc.

En partenariat avec le réseau Biblio'fil, les élèves ont participé à deux ateliers :

- la découverte des effets spéciaux à travers des extraits de films ;
- un atelier animé par Julie BRÉBION (médiatrice cinéma) pour créer soi-même des effets spéciaux comme un pro !



ÉCOLE DU DAUPHIN

Sensibilisation au harcèlement

En novembre, l'école du Dauphin de Vritz a mis en place des ateliers pour repérer des situations de harcèlement afin de mieux lutter contre ce fléau. Les élèves de GS au CM2 ont participé à ces ateliers variés organisés par les enseignants.

Au programme : des jeux sportifs coopératifs, des lectures d'albums suivies de discussions, des lectures de vidéos suivies de débats, des jeux de société coopératifs, du théâtre d'improvisation avec à l'honneur les messages clairs, des jeux de cohésion sur la confiance, de l'art visuel (représenter des émotions, dessiner une situation de harcèlement, créer un slogan), répondre à une enquête sur le harcèlement.

Ce fut une semaine riche en émotion et en apprentissage. Les élèves étaient ravis.



PROJETS PARTICIPATIFS

Appel à volontaires

Création de jardins médiévaux à Saint-Mars-la-Jaille

Six petits jardins médiévaux seront créés sur la commune déléguée de Saint-Mars-la-Jaille, au plan d'eau entre le tourniquet et la rue des Dureaux, de part et d'autre du chemin piétonnier. Ils auront un but pédagogique, ludique (sensibilisation et ateliers nature auprès des scolaires, promeneurs...) et décoratif (plantes et fleurs). Ces jardins seront créés collaborativement par les services communaux, Henri GAUDIN (le porteur de projet), des personnes souhaitant y prendre part, des élus et avec la participation de l'association l'Outil en Main.

Le comité de sélection lance un appel à volontaires pour planter, entretenir et faire vivre les jardins. Si vous êtes intéressé, une réunion d'information est prévue le samedi 20 janvier sur le site pour une présentation des travaux et le début de la mise en œuvre du projet. Un inventaire des plantes susceptibles d'être cultivées sera proposé.

Le 24 février, une collecte de plants et de boutures sera organisée auprès de la population.



Création d'un jardin partagé à Maumusson

Ce jardin devra être accessible à toute personne voulant jardiner des légumes, des plantes diverses, des fleurs..., un jardin où l'on plante, on entretient ensemble, on récolte, on partage et qui pourrait être ouvert aux écoles.

Ce jardin sera créé collaborativement par les services communaux, par Dolorès LOIGEROT (la porteuse du projet), des personnes souhaitant y prendre part et des élus. Le lieu d'implantation n'est pas encore défini, mais la commune souhaite trouver une parcelle municipale qui soit facilement accessible et centrale (proche du centre bourg de Maumusson).

Pour la mise en place de ce projet, la commune lance un appel à volontaires. Une rencontre sera programmée pour présenter les travaux, trouver un lieu d'implantation et établir un planning de création.

Si vous souhaitez des renseignements et/ou participer à l'un de ces projets : inscrivez-vous à l'accueil des mairies déléguées ou par mail à frank.guillaudeux@vallonsdelordre.fr.

ÉCOLE DU DAUPHIN

Découverte d'un nouveau sport pour deux classes

Début décembre, la classe maternelle et la classe de CE2/CM1/CM2 de l'école du Dauphin de Vritz se sont rendues au dojo de Saint-Mars-la-Jaille pour une animation judo avec le président du club Simon BAULAND. Les élèves ont énormément apprécié cette matinée sportive. Au programme : échauffement, découverte de prises, jeux d'opposition et jeux collectifs.



FLAMME OLYMPIQUE

Appel à jalonneurs

La flamme olympique passera sur la commune (Saint-Mars-la-Jaille) le mercredi 5 juin prochain. Afin d'encadrer et de sécuriser les 1,2 kilomètres du parcours de la flamme, la commune recherche environ 250 jalonneurs (personnes majeures) qui seront placés de part et d'autre du circuit.

Vous êtes volontaire et disponible le mercredi 5 juin entre 11h et 14h30* ? Inscrivez-vous dès à présent via le lien suivant : www.vallonsdelerdre.fr/jalonneurs-flamme-olympique/

Une réunion de présentation du rôle et positionnement des jalonneurs se déroulera courant mars 2024.

**Nous ne sommes actuellement pas en mesure de communiquer les horaires exactes du passage de la flamme olympique sur la commune. Les horaires et les identités des porteurs de la flamme seront rendus publics en début d'année 2024.*

Renseignements auprès du service associations à associations@vallonsdelerdre.fr



BULLETINS

Des autocollants à disposition en mairie

Des autocollants « Au fil des Vallons » sont disponibles à l'accueil de chaque mairie déléguée. Ces autocollants sont à apposer sur votre boîte aux lettres et vous permettent de recevoir le bulletin en version papier.

Vous pouvez également recevoir le bulletin par mail. Pour cela, il suffit d'en faire la demande à communication@vallonsdelerdre.fr.

Si votre autocollant commence à s'abîmer ou si vous n'en avez pas, n'hésitez pas à aller le demander en mairie.

DÉCHETS VERTS

Le brûlage à l'air libre interdit

En France, on estime qu'un million de tonnes par an de déchets verts provenant de l'entretien du jardin des particuliers sont brûlés à l'air libre. Largement pratiquée cette activité est pourtant interdite depuis plusieurs années car, au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) ou des risques d'incendie, cette combustion dégage de nombreuses substances polluantes, toxiques pour l'homme et néfastes pour l'environnement. Cette pollution réduit notre espérance de vie.

Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez-les !

Des solutions alternatives adaptées, plus respectueuses de l'environnement, existent tels que le compostage, le broyage et la paillage, le dépôt en déchèterie.

Attention ! Toute incinération de végétaux est passible d'une contravention de 750 € (article R 541-78 du code de l'environnement).



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Écoles publiques

Pour toute inscription dans une école publique, il vous faut vous présenter en mairie munis des pièces suivantes :

- livret de famille,
- carnet de santé avec vaccinations à jour,
- justificatif de domicile de moins de 6 mois.

À l'issue de cette démarche, la mairie délivrera un certificat d'inscription pour l'école. Vous pourrez ensuite prendre rendez-vous avec la directrice de l'école pour valider l'inscription.

- **École maternelle Jules FERRY (Saint-Mars-la-Jaille)** : Madame JOLY au 02.40.97.01.41
- **École élémentaire Jules FERRY (Saint-Mars-la-Jaille)** : Madame DHION au 02.40.97.00.21
- **École du Dauphin (Vritz)** : Madame MONDEVILLE au 02.41.92.05.75

Écoles privées

Pour toute inscription dans une école privée, il vous faut contacter directement l'école.

- **École Sainte Anne (Freigné)** : Monsieur BOUYER au 02.41.92.03.18
- **École Sainte Marie (Maumusson)** : Madame HAURAY au 02.40.97.08.95
- **École Sainte Thérèse - Saint Fernand (Saint-Mars-la-Jaille)** : Madame GORIOUX au 02.40.97.00.67
- **École Sacré Cœur (Saint-Sulpice-des-Landes)** : Madame CHAPLAIS au 02.40.97.03.44

N'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur avec vos coordonnées afin que l'école puisse vous rappeler.



CHATS

La stérilisation : un acte de protection indispensable

La commune a constaté l'augmentation du nombre de chats abandonnés et/ou errants. Aussi, pour des raisons de salubrité publique et afin d'éviter la prolifération des chats sauvages, il est fortement conseillé aux propriétaires de faire stériliser leur animal. La stérilisation, permettant de lutter contre la surpopulation des chats errants, présente également d'autres avantages :

- moins de fugues donc moins de risques d'accidents,
- moins de risques d'attraper des maladies,
- moins de bagarres donc réduction du risque de blessure.

Au-delà des aspects animaliers, la gestion des animaux errants représente un coût financier pour la commune (frais de fourrière animale, frais vétérinaires, temps des agents communaux).

D'autre part, l'identification des animaux domestiques est obligatoire selon l'article L212-10 du Code Rural.

En cas de perte de votre animal, l'identification vous permettra de le retrouver plus rapidement. En effet, les services communaux, équipés d'un lecteur de puce, vous contacteront et vous pourrez récupérer votre animal. S'il n'est pas identifié, l'animal récupéré sera transféré à la fourrière. Vous devrez vous acquitter des frais de garde et d'identification.

À savoir : selon la Fondation 30 millions d'amis, un couple de chats peut engendrer jusqu'à 20 000 descendants en 4 ans.

Nous comptons sur votre civisme !

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION | **I-CAD**

La stérilisation des chats, un acte de protection & de bien-être

Faire stériliser les chats domestiques :

- évite les portées de chatons non désirés avec les problèmes inhérents,
- diminue la population féline sauvage & les risques d'abandons,
- protège la petite faune sauvage.

Parlez-en à votre vétérinaire !

Couple de chats
Gestation : 60 - 66 jours

1 ^{ère} année	12 chats
2 ^{ème} année	144 chats
3 ^{ème} année	1 728 chats
4 ^{ème} année	20 736 chats

Plus d'informations sur identifier-mon-animal.fr
En partenariat avec le CLAPAV - Comité de Liaison Associations de Protection Animale et Vétérinaires

ASSISTANT FAMILIAL

Un métier qui change des vies

Aussi appelés famille d'accueil, les assistants familiaux ouvrent leur foyer, leur quotidien à un ou plusieurs enfants qui ne peuvent plus vivre dans leur famille suite à une décision de justice ou avec l'accord de leurs parents.

Le métier en bref

En Loire-Atlantique, 600 personnes exercent ce métier qui constitue un maillon essentiel de la protection de l'enfance.

Les assistants familiaux accueillent à leur domicile des enfants qui ne peuvent pas vivre dans leur famille et les aident à grandir sereinement. Ils bénéficient de la dynamique et du soutien d'une équipe de travailleurs sociaux et médico-sociaux, psychologues, médecins. Ils sont membre à part entière de l'équipe éducative.

Ce métier ne nécessite pas de qualification particulière mais des qualités humaines qui permettront au candidat d'obtenir un agrément puis une formation professionnelle en cours d'emploi. Avant tout accueil d'enfant, l'assistant familial bénéficie d'un stage de 60 heures. Par la suite, dans un délai de 3 ans suivant l'accueil du 1^{er} enfant, l'assistant familial reçoit une formation de 240 heures, à l'issue de laquelle il a la possibilité de passer le diplôme d'État d'assistant familial.

Pourquoi pas vous ?

Vous êtes fait pour ce métier si vous souhaitez exercer une activité professionnelle qui a du sens. Vous êtes bienveillant, à l'écoute et vous aimez travailler en équipe. Vous êtes organisé, vous avez de bonnes capacités d'adaptation et d'observation. Votre famille est d'accord avec votre projet.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur loire-atlantique.fr/recrutement



**Assistant·e
familial·e**
un métier
qui change
des vies

**LE DÉPARTEMENT
RECRUTE ET FORME**

Offrez un cadre de vie serein à des enfants
qui en ont besoin, devenez **famille d'accueil.**

Loire
Atlantique

loire-atlantique.fr/recrutement



ROUTES DÉPARTEMENTALES

Les routes prêtes à affronter l'hiver

Pour faire face aux conditions de conduite pouvant être difficiles en hiver, le Département met en place un dispositif de viabilité hivernale du lundi 27 novembre 2023 au lundi 26 février 2024. 26 équipes sont prêtes à intervenir aux quatre coins de la Loire-Atlantique. Les équipes ne pouvant intervenir simultanément sur les 4 300 km du réseau routier départemental, les interventions sont priorisées en fonction de critères comme l'importance du trafic ou la desserte de pôles spécifiques (collèges, hôpitaux).

4 niveaux de services

En cas d'intempéries, le Département organise ses interventions de maintien ou de rétablissement des conditions de conduite selon 4 niveaux de service, en fonction de la nature et de l'importance des voies.

Pour connaître les différents niveaux de service ainsi que la carte des routes concernées, rendez-vous sur inforoutes.loire-atlantique.fr

COMPOSTAGE

2024, ce qui change sur le tri des biodéchets

Que signifie l'obligation de trier ses biodéchets à la source ? La COMPA, qui assure la collecte et le traitement des déchets sur le territoire, vous en dit plus.

Les biodéchets sont les déchets organiques comme ceux de la cuisine et du jardin : épluchures, feuilles mortes... À partir du 1^{er} janvier 2024, selon la loi, ils ne devraient plus être jetés avec les ordures ménagères (sac noir). Objectif : réduire l'incinération des déchets et valoriser ces matières.

Comment faire ?

La COMPA propose deux dispositifs en faveur du compostage :

- Participation à l'achat d'un premier composteur à hauteur de 40 € (ou lombricomposteur) : il suffit de compléter le formulaire, disponible sur le site de la COMPA, accompagné d'une copie de la facture d'achat du composteur ou du lombricomposteur. La déduction des 40 € se fait sur la prochaine facture semestrielle de redevance incitative.
- Accompagnement au compostage collectif : la COMPA peut installer sur demande un composteur partagé pour des résidences (ou autres structures) dont les habitants sont engagés. Un composteur collectif (capacité de 600 litres) est fourni, ainsi qu'un brasseur et un bio-seau par utilisateur. La COMPA assure un suivi régulier durant la première année.

Toutes les infos sur www.pays-ancenis.com, rubrique Vie quotidienne > gérer mes déchets



COQUILLES D'HUÎTRES

Déposez vos coquilles d'huîtres en déchèterie

Du lundi 18 décembre 2023 au lundi 15 janvier 2024 inclus, les habitants du Pays d'Ancenis sont invités à déposer leurs coquilles d'huîtres dans des bennes dédiées disponibles en déchèteries. Une fois collectées, les coquilles d'huîtres seront broyées puis intégrées à du compost. Une bonne idée pour alléger ses poubelles pendant les fêtes ! La collecte a lieu sur les 5 déchèteries du Pays d'Ancenis, aux horaires d'ouverture habituels. Ces équipements seront fermés les 25 décembre et 1^{er} janvier.

L'an dernier, 6,5 tonnes de coquilles ont ainsi été valorisées.

Déchèterie du secteur de Vallons-de-l'Erdre

Parc industriel de l'Erdre, 34 rue des Riantières, 44540 Vallons-de-l'Erdre
Horaires d'ouvertures : lundi de 9h à 12h30, mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 17h45 et samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h45

Renseignements auprès du service Gestion des déchets de la COMPA au 02.40.96.31.89.

Pendant les fêtes, allégez vos poubelles...

COLLECTE DE COQUILLES D'HUÎTRES EN DÉCHÈTERIES

Du lundi 18 décembre 2023 au lundi 15 janvier 2024

Dans les 5 déchèteries du Pays d'Ancenis (horaires habituels)

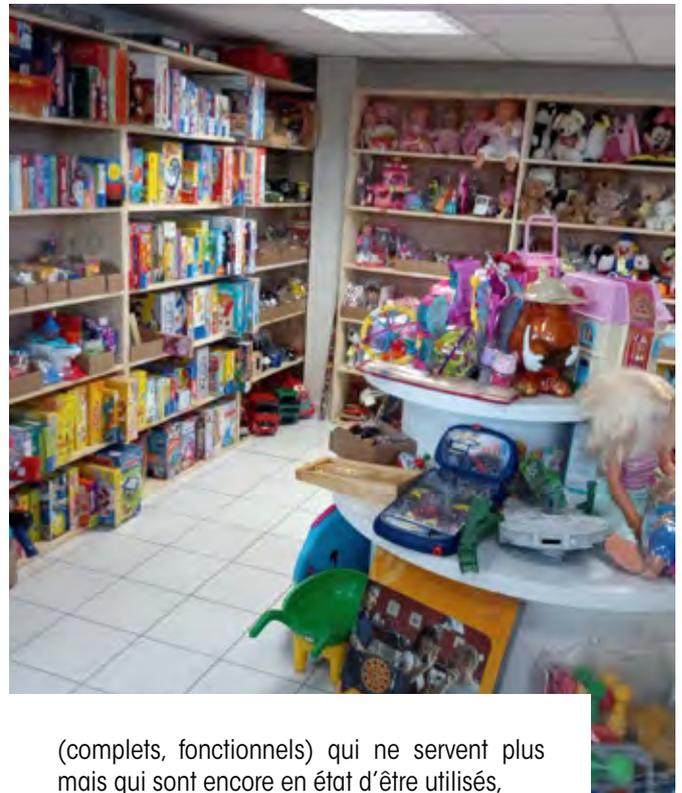
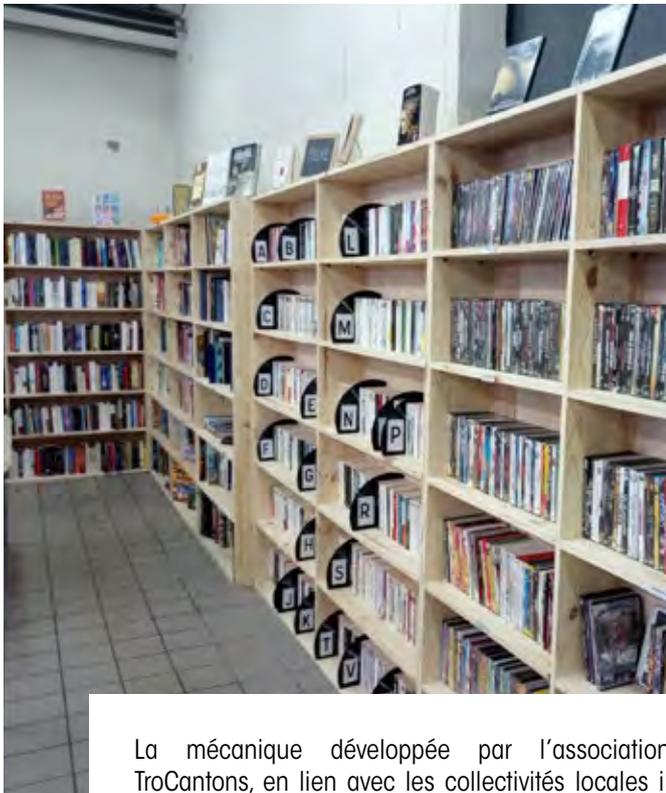
Les coquilles sont ensuite broyées et compostées.

Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA)
 Service Gestion des déchets
 Centre administratif - Les Riantières - Quartier Brest
 44540 Vallons-de-l'Erdre
 02 40 96 31 89

www.pays-ancenis.com

TROCANTONS

Pour l'environnement, pour les économies et pour le lien social !



La mécanique développée par l'association TroCantons, en lien avec les collectivités locales il y a presque 30 ans, est simple : récupérer tous les objets du quotidien qui peuvent être réutilisés pour les trier, les valoriser et les revendre localement dans des boutiques de proximité réparties sur le territoire du Pays d'Ancenis.

Cette idée qui semble évidente aujourd'hui permet à la fois : de réduire le gaspillage (500 tonnes/an revendues), créer de l'emploi local (60 salariés dont 28 en parcours d'insertion), créer du lien social (150 bénévoles et plus de 2500 clients par semaine).

Alors pourquoi et comment chacun peut participer à cette mécanique locale :

- en déposant dans l'un des 4 dépôts de l'association proche de chez vous des objets

- (complets, fonctionnels) qui ne servent plus mais qui sont encore en état d'être utilisés,
- en achetant dans ces mêmes boutiques de proximité des objets d'occasion qui proposent une alternative aux achats neufs,
- en chinant des objets anciens pour le plaisir des belles choses,

Ou tout bonnement en profitant de ces lieux pour prendre le temps de flâner et de rencontrer ses voisins, ou bien encore, pour ceux qui ont plus de temps, en rejoignant les équipes bénévoles. Les sites TroCantons de Saint-Mars-la-Jaille, Belligné, Le Cellier et Ancenis sont ouverts à tous.

Pour plus de précisions, rendez-vous sur le site internet de l'association : www.trocantons.org, au téléphone au 02.40.97.78.55, ou simplement en poussant les portes de TroCantons.

ACCOMPAGNEMENT SOLIDAIRE À LA MOBILITÉ

Bilan de l'année 2023

Les bénévoles de l'Accompagnement Solidaire à la Mobilité pour le secteur de Vallons-de-l'Erdre/Le Pin ont assuré en 2023 plus de 600 déplacements de personnes ne disposant pas de moyens de transport pour se rendre à des rendez-vous médicaux, administratifs, faire des courses, etc., se déplacer pour les nécessités de la vie courante.

Les objectifs sont de développer les liens sociaux entre les habitants et de proposer un service de transport basé sur le bénévolat, moyennant une adhésion annuelle de 5 € et une indemnité kilométrique de 0,40 € du km, versée au conducteur pour le défrayer du coût de son transport.

Ce service vient compléter et non pas remplacer les solidarités familiales et amicales déjà existantes, ni se substituer aux prises en charge des professionnels (taxis, ambulances, aides à domicile...). Il n'intervient que lorsque les solutions de transport existant sur le territoire ne répondent pas à la demande.

Cette année, plus de 100 personnes du secteur ont bénéficié de ce service grâce à 64 bénévoles. Sur chaque commune, les demandes doivent être formulées au référent de sa commune par le ou la personne bénéficiaire 72 heures au moins avant le jour de déplacement. Le référent met en relation le demandeur avec un conducteur bénévole. Les demandes formulées par un organisme tiers ne sont plus acceptées. En effet, l'association entend établir un contact direct avec le bénéficiaire qui s'engage à respecter les modalités du déplacement notamment horaire et équipement spécifique adapté s'il s'agit d'un jeune enfant.

Les demandes de transport se répartissent irrégulièrement sur l'année, aussi observe-t-on un afflux de demandes à certaines périodes alors que le nombre de bénévoles disponibles est insuffisant. Le fonctionnement de l'association est organisé autour de chacune des 6 communes déléguées de Vallons-de-l'Erdre et de Le Pin, actuellement situation très disparate.

Certaines communes disposent d'un nombre important de conducteurs, d'autres sont en grande fragilité faute de bénévoles. C'est pourquoi l'association fait appel à ce volontariat qui en absence de réponse pourrait conduire à une incapacité à répondre aux besoins.



Pour que l'activité perdure et que cet espace de rencontre et d'échanges se développe, rejoignez l'association.

Pour cela, contactez le référent de votre secteur.

- **Bonneuvre** : 02.40.97.65.74
- **Freigné** : 02.41.92.01.47
- **Maumusson** : 02.40.97.60.11
- **Saint Sulpice des Landes** : 02.40.97.03.33
- **Saint-Mars-la-Jaille** : 02.40.97.41.36
- **Vritz** : 02.41.92.77.66
- **Le Pin** : 02.40.97.02.03

SOS URGENCE GARDE D'ENFANTS

Une aide bénévole et ponctuelle pour faire garder votre enfant

Parents

Votre nourrice ou votre enfant est malade, il ne peut aller à l'école, vous avez un imprévu demain ? Comment faire ? SOS Urgence Garde d'Enfants peut garder votre enfant. Appeler le 02.51.14.18.61

Devenez bénévole

Donnez un peu de votre temps, une journée mensuelle pour aider ces parents rencontrant une difficulté ponctuelle de garde et dans l'urgence. Rejoignez notre équipe en appelant le 06.49.23.20.43 ou 06.17.91.41.21 ou à paysdancenis@sosurgencegardenfants.org.

Site internet : www.sosurgencegardenfants.org



Une partie des bénévoles de l'équipe du Pays d'Ancenis

BRETAGNE VIVANTE

Comptez les oiseaux des jardins !



Les 27 et 28 janvier prochain, Bretagne Vivante vous proposent de consacrer une heure de votre week-end à l'observation et au recensement des oiseaux des jardins !

L'opération est également ouverte aux écoles le vendredi 26 janvier.

L'opération annuelle « Comptez les oiseaux des jardins » permet de recenser les espèces fréquentant les jardins en hiver. Une initiative qui permet de connaître l'évolution des populations d'oiseaux communs qui connaissent, pour certaines, de dramatiques chutes d'effectifs ces dernières années.

Pour participer, rien de plus simple : choisissez un lieu d'observation (votre jardin, un parc, une haie...) et notez, pendant une heure, tous les oiseaux que vous pourrez y voir : Mésange bleue, Moineau, Merle noir...

Boîte à outils et formulaire d'observation sur : www.bretagne-vivante.org/comptage-oiseaux-des-jardins

UNC DE MAUMUSSON

Retour sur le 11 novembre

Le 11 novembre dernier, vous étiez nombreux vous joindre à nous pour commémorer.

Après la dépose d'une gerbe de fleurs sur le monument aux morts par le Président de la section UNC, le Maire déléguée a lu la lettre du ministre. Les enfants des écoles ont procédé à la lecture des noms des morts pour la France de tous les conflits, puis la sonnerie aux morts a retenti. S'en sont suivis la minute de silence, le chant de La Marseillaise et un temps de prières pour tous les morts de toutes les guerres.

Un vin d'honneur offert par la municipalité a clôturé cette cérémonie du devoir de mémoire.

LES AMIS DE L'ORGUE

Promouvoir la musique

Durant le mois d'octobre, l'association Les Amis de l'Orgue de Saint-Mars-la-Jaille a réussi à promouvoir la musique auprès d'un large public.



L'association a consacré 5 heures à des activités de sensibilisation culturelle autour de l'orgue dans les écoles primaires de Saint-Mars-la-Jaille. Elle a amené 120 enfants à l'orgue et à la musique en général grâce à une œuvre de Benjamin BRITTEN intitulée « A Ceremony of Carols », initialement écrite pour chœur d'enfants et harpe.

Au cours de ces sessions de médiation, les enfants ont eu l'occasion de découvrir l'orgue et de s'initier à la harpe, avec la mise à disposition de 10 harpes troubadours pour la pratique. Ils ont ensuite pu montrer leurs nouvelles compétences musicales en jouant sur 14 harpes lors de la première partie du concert d'orgue du 1^{er} octobre intitulé « Alter Organo ».

En outre, l'association a organisé un autre concert le jeudi 19 octobre spécialement destiné au public scolaire, intitulé « Alice au Pays des Merveilles ». Le comédien professionnel Gilbert PONTÉ a su

captiver les 120 auditeurs avec cette œuvre de Lewis CARROLL.

Cette année, l'association a proposé une nouvelle création musicale interprétée par un trio composé de Christelle FOSSET à la flûte traversière, Isabelle FORMET à la harpe et Mickaël DURAND à l'orgue. Mickaël DURAND, qui est également professeur d'orgue au Conservatoire des Sables d'Olonne, accompagnateur de la maîtrise et organiste titulaire de la cathédrale de Nantes, est diplômé du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris en orgue et pédagogie. Ce trio était mis en scène par Gilbert PONTÉ, un professionnel diplômé du Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique et de l'École Nationale Supérieure des arts et techniques du théâtre de Paris qui exerce les fonctions de comédien, metteur en scène, formateur, animateur culturel et directeur artistique de la compagnie La Birba.

FRANCE ALZHEIMER 44

Ouverture d'une halte relais

L'association France Alzheimer 44, antenne du Pays d'Ancenis, est heureuse de vous annoncer l'ouverture de sa nouvelle halte relais dans la salle du Jardin située à la Résidence Les Jardins de l'Erdre à Saint-Mars-la-Jaille.

Les Haltes relais France Alzheimer proposent aux personnes malades et à leurs proches un lieu de soutien, d'écoute, de compréhension et d'échanges à travers des temps d'activités et de convivialité. Faire comprendre à un aidant qu'il est possible de passer le relais à un tiers, histoire de souffler un peu tout en partageant son expérience personnelle : c'est tout l'objet des Haltes relais France Alzheimer mises en place aux quatre coins de la France par les associations départementales France Alzheimer.

Dans un premier espace d'activités, l'association propose aux malades des ateliers avec une art thérapeute et un musicothérapeute. Dans un second espace d'activités, une psychologue et un bénévole de l'association animeront un groupe de parole pour les aidants. Cet autre espace permet aux participants de partager un vécu difficile, d'exprimer une charge émotionnelle et de découvrir des stratégies pour mieux accompagner leur proche.

Les groupes de parole visent à diminuer l'angoisse et la culpabilité de l'aidant grâce à une meilleure compréhension



des comportements dus à la maladie ; mais aussi à prévenir les situations d'épuisement qui affectent la santé physique et psychique de l'aidant et entraînent des répercussions sur sa vie sociale et familiale. Ils permettent aussi de rompre le sentiment de solitude via l'échange des familles sur leurs expériences personnelles, à la fois semblables et singulières.

Les aidants familiaux peuvent fréquenter les groupes de parole en fonction de leurs besoins, tout au long de l'accompagnement ou simplement à un moment clé de celui-ci.

Les dates à retenir en 2024 : le 4 janvier, le 8 février puis chaque premier jeudi du mois à partir du 7 mars, de 14h à 17h.

L'association France Alzheimer 44, antenne du Pays d'Ancenis, et la Résidence Les Jardins de l'Erdre vous attendent le jeudi 4 janvier 2024 à 14h.

Ces activités sont gratuites et les places limitées. Pour toute inscription ou renseignement : 02.40.09.79.63 ou au 02.40.12.19.19 - francealzheimer44@orange.fr

ARRA

Nouvelle revue

L'ARRA (Association de Recherches sur la Région d'Ancenis) a été créée voici 45 ans afin de faire connaître et valoriser le patrimoine du Pays d'Ancenis. Sa bibliothèque, riche de plus de 7000 documents, est ouverte au public le mardi et le jeudi de 10h à 12h et de 14h à 17h. L'ARRA propose aussi des permanences généalogiques le 1^{er} vendredi de chaque mois de 14h à 17h, ainsi que des conférences et des visites dans la région.

Tous les ans, elle fait paraître une revue Histoire et Patrimoine au Pays d'Ancenis. Cette année, la revue n°38 propose les thèmes suivants : l'histoire de La Rouxière ; les anciennes voies de communication dans le Pays d'Ancenis ; Chéné et Doisy, une entreprise au service des moulins ; Jacqueline MOREAU, une Ancennienne créatrice de costumes ; Julien BOUIN, dit du Fresne, pionnier de la Nouvelle France ; le buste oublié du duc de Charost ; un pavé pour la shoah en mémoire de Sally REWIZORSKI ; un hommage à Bernard PERROUIN, ancien président de l'ARRA...



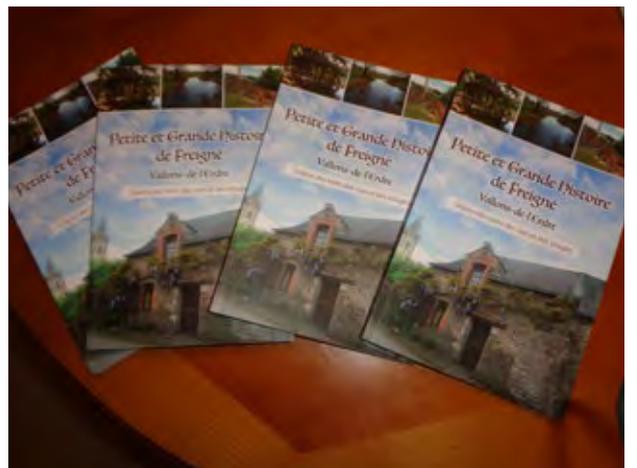
Plus d'informations sur www.arra-ancenis.fr. Les revues épuisées ont été numérisées et sont accessibles en ligne.

CERCLE CULTUREL

Nouveau livre

Le Cercle Culturel de Freigné propose le livre « Petite et Grande Histoire de Freigné Vallons-de-l'Erdre » qui explique l'origine des noms des rues et des villages. C'est un livre de 188 pages illustré de près de 400 photos et en vente au prix de 20 €. Il est disponible auprès de plusieurs membres de l'association. Il est également en vente au magasin Vival de Freigné.

Contact : Marie-Renée DALIBON au 02.41.26.45.76 ou 06.88.71.16.54 ; Paulette GARDON au 02.41.92.77.83 ; Jacqueline PETITEAU au 02.41.92.95.06 ou 06.09.21.41.41



ST SUL' COMEDY SHOW

Les Variétés de Saint-Sulpice deviennent St Sul' Comedy Show !

Depuis 35 ans, l'association de spectacles illumine avec passion et créativité la scène de Saint-Sulpice-des-Landes. De représentations en représentations, elle a réussi à enchanter le public avec des moments inoubliables. Cette année, les Variétés de Saint-Sulpice célèbrent leur anniversaire avec encore plus d'éclat et de magie. La troupe a décidé de donner un coup de jeunesse à son association, autrefois appelée simplement « Variétés », vous pouvez maintenant les appeler le « St Sul' Comedy Show » !

Rejoignez-les pour célébrer ensemble ces 35 années de pur bonheur et de performances époustouflantes. De plus, merci à tous les membres, artistes et spectateurs qui ont fait de cette aventure une réussite ! Que les applaudissements résonnent encore longtemps !

Êtes-vous prêt à voyager dans le temps ? Venez les applaudir les dimanches 4, 11, 18, les samedis 10, 17, 24 et le vendredi 23 Février 2024

Réservation conseillée au 07.44.81.88.04 ou sur helloasso.com

Plus d'infos sur la page Facebook St Sul' Comedy Show

SPECTACLE DE VARIÉTÉS

ST SUL' COMEDY SHOW

4 10 11 17 18 23 24 FÉVRIER 2024
 DIM SAM DIM SAM DIM VEN SAM
 14h00 20h30 14h00 20h30 14h00 20h30 20h30

4€ ENFANT 8€ ADULTE

RÉSERVEZ VOS PLACES
 ☎ 07.44.81.88.04

SALE ST. CLÉMENT
 ST SULPICE DES LANDES 44

EN BREF

Inscription au concours de la chanson française

Le Concours de la chanson française organisé par le Comité des fêtes de Saint-Mars-la-Jaille revient le 6 avril prochain. Les inscriptions pour les chanteurs sont ouvertes jusqu'au 24 février. Vous pouvez télécharger les documents sur le site internet comitedesfetes-smlj.com et les envoyer par mail à comitedesfetes.smlj@gmail.com.



Contact : 02.40.56.96.31 ou 06.76.77.60.10

Nocturne de la chandeleur

L'ACRE organise une course ou marche (10 km) le samedi 3 février. Une course et marche familiale, sans classement, à parcourir à son rythme sur la commune de Vallons-de-l'Erdre, à la lueur des flambeaux, au son de l'accordéon et des tambours. (Les enfants sont sous la responsabilité d'un adulte). Soupe et crêpes à l'arrivée !



- Départ de la marche : entre 17h et 18h
- Départ de la course : 18h30
- Tarifs : 2 € enfants de -15 ans ; 6 € adultes

Inscription sur place ou sur www.timepulse.fr

Club Rencontres et Loisirs

Le club Rencontres et Loisirs de Freigné tiendra son assemblée générale le jeudi 11 janvier à la MCL. Elle sera suivie de la galette des Rois et de la belote. Le club qui compte 51 adhérents se fera un plaisir d'accueillir de nouveaux.

Le club se retrouve tous les 2^e et 4^e jeudi de chaque mois, de septembre à fin juin, pour des après-midis belote et jeux.

Le 27 janvier, le club organise un concours de belote régional ouvert à tous.

QUE FAIRE À VALLONS-DE-L'ERDRE ?

CÉRÉMONIES DES VŒUX

Saint-Mars-la-Jaille
Vendredi 5 janvier - 19h
Espace Paul Guimard

Vritz
Samedi 6 janvier - 18h
Espace des Ardoisières

Bonnœuvre
Dimanche 7 janvier - 11h
Salle de la Forêt

Freigné
Vendredi 12 janvier - 19h
MCL

Maumusson
Samedi 13 janvier - 18h
Salle des Hêtres

Saint-Sulpice-des-Landes
Dimanche 14 janvier - 11h
Salle des Landes



RENCONTRE MENSUELLE

Par le Club des Jonquilles
Jeudi 4 janvier - 14h
Jeudi 1^{er} février - 14h
Salle du Lavoir (Maumusson)

RENCONTRE DU CLUB

Par le Club de la Fraternité
Jeudis 4, 18 janvier - 13h30
Jeudis 1^{er}, 15 et 29 février - 13h30
Salle du club (Vritz)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Par le Club Bon Accueil
Jeudi 4 janvier - 14h
Salle des Landes (Saint-Sulpice-de-Landes)
Encaissement des cotisations, élection du tiers sortant

INSCRIPTIONS

Par le Cercle de l'âge d'or
Jeudis 4 et 11 janvier - 14h
Espace Paul Guimard (Saint-Mars-la-Jaille)

TABLE OUVERTE

Par La Pause Solid'Erdre
Dimanche 7 janvier
Dimanche 4 février - 12h
La Pause Solid'Erdre (Bonnœuvre)

Et si on mangeait ensemble ce dimanche ? Chacun apporte ce qu'il peut, ce qu'il veut et on met tout en commun

Contact : 09.77.33.69.77

L'APREM'ÉCHECS ET JEUX

Par La Pause Solid'Erdre
Dimanche 7 janvier
Dimanche 4 février - 14h30
La Pause Solid'Erdre (Bonnœuvre)

Ouvert à tous, joueur averti ou débutant. Si tu as un échiquier, il sera le bienvenu.

Contact : 09.77.33.69.77

PAUSE ENCHANTÉE

Par La Pause Solid'Erdre
Mardi 9 janvier
Mardi 13 février - 14h30
La Pause Solid'Erdre (Bonnœuvre)

Pour le plaisir de partager un moment en chansons et en musique !

Contact : 09.77.33.69.77

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Par le Club Rencontres et Loisirs
Jeudi 11 janvier - 14h
MCL (Freigné)
Suivie de la galette des Rois et belote
Plus d'infos p.16

LES RACONTINES

Par le réseau Biblio'fil
Vendredi 12 janvier - 10h
Bibliothèque (Saint-Sulpice-des-Landes)
Jeudi 22 février - 9h30 et 10h30
Bibliothèque (Saint-Mars-la-Jaille)

Une heure du conte pour les tout-petits (0-3 ans)

Inscription au 02.40.97.37.26

DON DE SANG

Par l'association pour le don de sang bénévole

Vendredi 12 janvier
16h30>19h30
Salle de la Forêt (Bonnœuvre)

Sur rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr



ATELIER CALLIGRAPHIE

Par le réseau Biblio'fil
Samedi 13 janvier - 10h
Bibliothèque (Saint-Mars-la-Jaille)
Public adulte
Inscription au 02.40.97.37.26

COUP D'POUCE COUTURE

Par La Pause Solid'Erdre
Lundi 15 janvier
Lundi 19 février - 14h
La Pause Solid'Erdre (Bonnœuvre)
Vous avez des petits ouvrages en attente. Venez échanger trucs et astuces pour vous aider à les faire.
Inscription au 06.24.34.06.67

ATELIER CUISINE + REPAS PARTAGÉ

Par La Pause Solid'Erdre et les Restos du Cœur

Jeudi 18 janvier
Jeudi 22 février - 9h30
La Pause Solid'Erdre (Bonnœuvre)

Cuisiner ensemble des recettes simples et partager un repas

Inscription avant le 14 janvier et avant le 18 février au 06.24.34.06.67

ATELIER JARDINAGE

Par La Pause Solid'Erdre
Jeudi 18 janvier
Jeudi 22 février - 9h30
La Pause Solid'Erdre (Bonnœuvre)

Pour embellir les extérieurs de la Pause Solid'Erdre, entretenir ce qui existe, imaginer un aménagement végétal, apprendre et transmettre quelques trucs de jardinage...

Contact : 09.77.33.69.77

MARCHE INTERCOMMUNALE

Par le Club des Jonquilles
Vendredi 19 janvier - 14h
Salle des Hêtres (Maumusson)

COUP D'POUCE NUMÉRIQUE

Par La Pause Solid'Erdre
Vendredi 19 janvier
Vendredi 23 février - 14h30
La Pause Solid'Erdre (Bonnœuvre)

Pour apprendre à mieux se servir de son ordinateur, sa tablette ou son téléphone

Contact : 09.77.33.69.77

CONCERT DE L'AN

Par le réseau Biblio'fil
Vendredi 19 janvier - 19h
Bibliothèque (Saint-Mars-la-Jaille)
 Harpe, flûte traversière et piano - tout public
Inscription au 02.40.97.37.26

THÉÂTRE

VallonScènes
Vendredi 19 janvier
20h30
Espace Paul Guimard (Saint-Mars-la-Jaille)
 Pièce de théâtre « Pourquoi Roméo n'a-t-il pas fini chez Midas ? » de la Compagnie du deuxième
Le public assiste à une très libre adaptation de Roméo et Juliette, une performance artistique décalée mise en scène en direct. Accessoires encombrants, costumes mal ajustés, et alors ? Juliette s'agenouille en larmes près d'un Roméo trépassé. On ressort de cette pièce les yeux mouillés de rire, mais avec un doute : n'a-t-on pas été enfumé en beauté ? That is the question !

 Billetterie sur www.billetweb.fr/pro/vallondelerdre



MATINÉE JEUX EN FAMILLE

Par le réseau Biblio'fil
Samedi 20 janvier - 10h
Bibliothèque (Saint-Mars-la-Jaille)
 Tout public
Inscription au 02.40.97.37.26

ACTIVITÉ MARCHÉ

Par le Club des Jonquilles
Lundi 22 janvier - 9h
Lundi 26 février - 9h
Salle du Lavoir (Maumusson)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Par le Cercle de l'âge d'or
Jeudi 25 janvier - 14h30
Espace Paul Guimard (Saint-Mars-la-Jaille)

VARIÉTÉS

Par Les Saltimbanques
Samedi 27 et dimanche 28 janvier, samedi 3, dimanche 4, vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 février - 20h30/14h30
Théâtre de Freigné
 Tarifs : gratuit pour les -12 ans le 1^{er} week-end puis 4 €, adulte 8 €
Réservation sur HelloAsso ou au 06.76.66.32.72 (après 18h)



EXPOSITION

Par le réseau Biblio'fil
Samedi 27 janvier - 10h
Bibliothèque (Saint-Mars-la-Jaille)
 Vernissage de l'exposition de photos et peintures animalières « La vie sauvage de Vallons-de-l'Erdre » de Marie-Noëlle GUERIN et Véronique GIUDICELLI et conférence animalière
L'exposition est visible jusqu'au 7 mars.
Inscription au 02.40.97.37.26

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Par l'Accompagnement Solidaire à la Mobilité
Samedi 27 janvier - 10h
Salle de Le Pin
 Plus d'infos p.14

CONCOURS DE BELOTE RÉGIONALE

Par le Club Rencontres et Loisirs
Samedi 27 janvier - 13h
MCL (Freigné)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Par l'UNC Saint-Sulpice-des-Landes - Mémoire
Samedi 27 janvier - 14h
Salle des Landes (Saint-Sulpice-des-Landes)

RANDO DU VIN CHAUD

Par le Comité des fêtes de Vritz
Dimanche 28 janvier - 8h
Espace des Ardoisières (Vritz)
 3 circuits de marche : 6, 12 et 18 km
 2 circuits VTT : 20 et 40 km



PAUSE CONVIVIALE

Par La Pause Solid'Erdre
Lundi 29 janvier - 14h
La Pause Solid'Erdre (Bonnœuvre)
 Activité particulière du mois : assemblage de carrés tricotés en couverture pour en faire don aux Restos du Cœur
Lundi 26 février - 14h
La Pause Solid'Erdre (Bonnœuvre)
 Activité particulière du mois : à la découverte de l'île de la Réunion avec Josie
Contact : 09.77.33.69.77

TRICO'THÉ

Par le réseau Biblio'fil
Vendredi 2 février - 15h
Bibliothèque (Bonnœuvre)
 Venez avec votre tricot, votre crochet, votre broderie en cours pour partager un moment convivial autour d'un thé ou d'un café.

NOCTURNE DE LA CHANDELEUR

Par l'ACRE
Samedi 3 février - 17h
Gymnase Sporti'Vallons (Saint-Mars-la-Jaille)
 Plus d'infos p.15
Inscription sur place ou sur www.timepulse.fr



RASSEMBLEMENT AUTO-MOTO-CYCLO

Par Les Rouleurs Passionnés
Dimanche 4 février
9h30>12h
Plan d'eau (Saint-Mars-la-Jaille)
 Véhicules de plus de 25 ans



VARIÉTÉS

Par St Sul' Comedy Show
Dimanche 4, samedi 10, dimanche 11, samedi 17, dimanche 18, vendredi 23, samedi 24 février - 20h30/14h30
Salle Saint Clément (Saint-Sulpice-des-Landes)
 Tarifs : 4 € enfant, 8 € adulte
 Plus d'infos p.15
Réservation au 07.44.81.88.04



BRICOL'HISTOIRE ANIMAUX

Par le réseau Biblio'fil
Mercredi 7 février - 14h
Bibliothèque (Saint-Mars-la-Jaille)
Public jeunesse
Inscription au 02.40.97.37.26

EN ROUTE POUR LE BLABLA CAFÉ

Par La Pause Solid'Erdre
Judi 8 février - 9h30>12h
La Pause Solid'Erdre (Bonnœuvre)
Visite aux résidents du Foyer Richebourg qui tiennent un café à Vritz : le Bla-bla Café. Rendez-vous devant la Pause Solid'Erdre à 9h pour le covoiturage
Contact : 09.77.33.69.77

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Par le Club des Jonquilles
Judi 8 février - 14h
Salle Saint-Joseph (Maumusson)

SCRABBLE EN DUPLICATE

Par le réseau Biblio'fil
Vendredi 9 février - 14h30
Bibliothèque (Saint-Mars-la-Jaille)
Chacun emmène son jeu.
Inscription au 02.40.97.37.26

VENTE DE PLATS À EMPORTER

Par l'AGEM
Samedi 10 février - 11h>13h
Salle de la Charlotte (Saint-Mars-la-Jaille)
Tartiflette et tartelette aux pommes : 8,50 € la part (250g conditionnées en barquettes)
Réservation obligatoire avant le 10 janvier auprès d'un membre de l'AGEM ou à gymnastique.agem@gmail.com



SOIRÉE DÎNER KARAOKÉ DANSANTE

Par l'Amicale Laïque Jules Ferry
Samedi 10 février - 19h30
Espace des Ardoisières (Vritz)
Menu adulte : 18 €
Menu enfant -12 ans : 9 €
Réservation obligatoire avant le 15 janvier à amicalelaïquejulesferry44540@gmail.com ou au 02.40.56.96.31 (laissez un message sur le répondeur avec vos coordonnées)



CONCOURS DE BELOTE

Par Maumussonnais d'ici et d'ailleurs
Dimanche 11 février - 14h
Salle des Hêtres (Maumusson)
Avec annonces, un lot à chaque participant
1^{er} prix : 80 €
Engagement 7 € par joueur
Inscriptions à partir de 13h
Crêpes et buvette sur place



ATELIER CARTERIE

Par le Club des Jonquilles
Mardi 13 février - 14h
Salle du Lavoir (Maumusson)
Inscription auprès d'Anne LEBRUN

ATELIER NUMÉRIQUE

Par le Club des Jonquilles
Judi 15 février - 9h
Salle du Lavoir (Maumusson)
Inscription auprès Maryvonne HERVÉ

RÉTROGAMING

Par le réseau Biblio'fil
Vendredi 16 février - 19h
Bibliothèque (Maumusson)
Tout public
Inscription au 02.40.97.37.26

CONCERT

VallonScènes
Samedi 17 février 20h30
Espace Paul GUIMARD (Saint-Mars-la-Jaille)
Concert swing de Sassy Swingers
Le sextet nantais Sassy Swingers pioche dans l'héritage des brass bands de la Nouvelle-Orléans et propose des compositions irrésistibles, présentées lors d'un show vintage et chorégraphié qui nous plonge dans l'ambiance festive des années 30. Ça swingue, ça chaloupe, on y voit une pin-up « sassy » à la voix enjouée et des instruments insolites, le tout dans un style délicieusement rétro.



Billetterie sur www.billetweb.fr/pro/vallondelerdre



CONCOURS DE BELOTE

Par le Cercle de l'âge d'or
Mercredi 21 février
Espace Paul Guimard (Saint-Mars-la-Jaille)

CONCOURS DE BELOTE

Par l'UNC Saint-Sulpice-des-Landes - Mémoire
Dimanche 3 mars - 14h
Salle des Landes (Saint-Sulpice-des-Landes)

THÉ DANSANT

Par Fleurs et Ambiance
Dimanche 3 mars 14h30>19h30
Espace Paul Guimard (Saint-Mars-la-Jaille)
Avec CASCADE
Entrée : 10 €
Goûter, café, tombola

SOIRÉE DANSANTE

Par Val'On Danse
Samedi 16 mars - 20h30
Espace Paul Guimard (Saint-Mars-la-Jaille)
Soirée danse de salon et danse en ligne animée par Jean-François DELTA
Entrée 10 € avec boisson offerte
Contact : 06.48.27.13.77 ou val.on.danse@gmail.com

CINÉMA JEANNE D'ARC



RETROUVEZ LA PROGRAMMATION COMPLÈTE SUR



cinema.jeannedarc.free.fr



Cinéma Jeanne D'Arc
Vallons-de-L'Erdre



[cinema.jeanne.d.arc](https://www.instagram.com/cinema.jeanne.d.arc)

Tarifs :

- 6 € à partir de 14 ans
- 4 € moins de 14 ans
- 1€ supplément 3D

Avec la carte de fidélité :
10^e entrée gratuite



POURQUOI ROMÉO N'A-T-IL PAS FINI CHEZ MIDAS ?

VallonScènes
SAISON CULTURELLE 2023-2024



LA COMPAGNIE DU DEUXIÈME



VEN.
19 JAN.
20h30

ESPACE
Paul GUIMARD



vallons-de-l'Erdre